



Vol en tant que mineur : risque

Par **jajane20**, le **05/12/2019** à **11:33**

Bonjour, j'ai 15ans et j'ai volé une boîte de faux ongles à 10€ avec une amie, on s'est fait prendre et nos parents sont venus nous chercher au commissariat de police... Ils ont nos adresses, nos noms etc mais ils n'ont pas pris de photos ou d'empreintes. J'ai cru comprendre que le magasin allait porter plainte... Est-ce que c'est la procédure normale ? Qu'est-ce que j'encours ? Le stic ? Le casier judiciaire ? Un grand merci d'avance si vous prenez le temps de répondre à mes interrogations. Bonne journée

Par **amajuris**, le **05/12/2019** à **14:29**

bonjour,

pour répondre, il faut savoir si une plainte va être déposée et quelle suite sera donnée à cette éventuelle plainte.

il est probable que vous figuriez dans le fichier des antécédents judiciaires (TAJ).

salutations